

WALLONIE/BRUXELLES

« La crise pourrait nuire à tous les partis »

Pour le politologue Pierre Verjans, on pourrait aller jusqu'au vote du budget 2018 sans majorités alternatives. Après...

● **Interview : Martial DUMONT**

Pierre Verjans, imaginons que la crise politique ne trouve pas d'issue : cdH, MR, Écolo, Défi, ne trouvent pas de terrain d'entente, on fait quoi ?
Eh bien les gouvernements restent en place. Il n'y a pas eu de motion de méfiance, pas de démission. Donc, on continue. Gouvernements et parlements doivent continuer à exercer leurs responsabilités tant qu'une solution politique n'est pas trouvée.

Et si les ministres cdH démissionnent des gouvernements, le PS gouvernerait de manière minoritaire ?

Mais ils ne vont pas démissionner ! Le cdH a indiqué qu'il ne voulait plus du PS comme partenaire, pas qu'il voulait quitter les majorités.

Au fédéral, il y a toujours un démineur, un informateur. Dans les régions et à la Fédération, qui doit prendre le leadership pour négocier ?

Tout le monde. Le PS pourrait

très bien recommencer à parler avec les autres, même si avec le cdH ça paraît très compliqué. Sinon, il n'y a pas de règles. Généralement, c'est le plus gros parti qui pilote. En l'occurrence le PS. Mais comme il est déclaré infréquentable...

Vu que le cdH a déclenché la crise, n'est-ce pas à lui à assumer ?

A priori si. Il doit prendre ses responsabilités. Mais il n'est pas indispensable. Les autres peuvent s'entendre sans les Humanistes.

Un stand-still qui verrait le gouvernement actuel maintenu pendant deux ans, jusqu'aux

élections, c'est possible ?

Oui. Mais alors, tous les partis en subiraient sans doute les conséquences car ils seraient rendus responsables du blocage dans leur ensemble. Mais plus on va s'approcher des élections, plus ils vont se rendre compte qu'ils ont intérêt à trouver une solution...

Selon vous, quand se situe le point de non-retour ?

Quelques semaines, ça peut s'expliquer et ça ne posera pas de problème, d'autant que c'est l'été. Mais si, en novembre, au moment de voter le budget 2018, on n'a pas avancé, les soucis vont émerger. On ne peut pas laisser les entités fédérées fonctionner avec des douzièmes provisoires à partir de janvier prochain... ■

« Si, en novembre,

au moment de voter le budget 2018, on n'a pas avancé, les soucis vont émerger. »

« Lutgen a pris un risque »

Ne faudrait-il pas changer la Constitution pour éviter de telles impasses ?

Justement, le système de motion de méfiance et d'impossibilité de revoter a été mis en place pour éviter que, comme dans les années 70, les gouvernements tombent trop facilement. Peut-être que ce n'est la constitution qu'il faut changer, mais les comportements...

Comment ça ?

Ce qui se passe est unique. Léo Tindemans avait bien décidé, seul, que son parti allait quitter un gouvernement. Mais il faisait partie du plus gros parti. Ici, Benoît Lutgen a pris la décision de déstabiliser les institutions... alors qu'il n'a pas les moyens de le faire. C'est un positionnement particulier...

Vous diriez irresponsable ?

En tout cas, visiblement ça n'a pas été préparé avec les partenaires. Théoriquement, on ne doit déposer une motion de méfiance que lorsqu'on a une majorité de rechange. Sans doute s'imaginait-il que ce serait facile. Il a pris un risque, c'est clair. Il va devoir prendre ses responsabilités électorales... ■